

ON S'ABONNE... chez A. LAYTOU, imprimeur... PRIX DE L'ABONNEMENT: LOT, AVEYRON, CANTAL, CORREZE, LORDOGNE, LOT ET-GARONNE, TAUNUS-ET-GARONNE: Un an... Six mois... Trois mois... AUTRES DÉPARTEMENTS: Un an, 20 fr.; Six mois, 11 fr. L'abonnement part du 1er ou du 16

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MERCREDI ET SAMEDI

PRIX DES INSERTIONS:

ANNONCES: 25 centimes la ligne RECLAMES: 50 centimes la ligne

Les Annonces et Avis sont reçus à Cahors, au bureau du Journal rue de la Mairie, 6, et se paient d'avance.

Les Lettres ou paquets non affranchis sont rigoureusement refusés.

Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.

Le JOURNAL DU LOT est désigné pour la publication des Annonces Administratives du Département.

CALENDRIER DU LOT

Table with columns: JOURS, FÊTE, FOIRES, LUNAISONS. Rows include Ascension, St Jean P. L., St Théodard.

L'abonné pour un an au Journal du Lot a droit à une insertion de 30 lignes d'annonces ou 15 de réclames. Pour six mois, de 12 lignes d'annonces ou 7 de réclames.

M. HAVAS, rue Jean-Jacques-Rousseau, 3. et MM. LAFITE-BULLIER et C. place de la Bourse, 8, sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

L'ABONNEMENT SE PAIE D'AVANCE

SERVICE DES POSTES.

Table with columns: DÉPART. LEVÉE DE BOÎTE, DÉSIGNATION DES COURS, DISTRIBUTION. Lists routes to Gramat, Valence-d'Agén, Libos, Montauban, Cazals, Cabrerets, Castelnau-de-Montrastier.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement finit est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

Cahors, le 30 Avril 1864.

BULLETIN

Le Corps législatif s'est réuni hier, à une heure, en comité secret, sous la présidence de M. Alfred Le Roux, vice-président, pour examiner sommairement le projet de loi concernant les Conseils de préfecture.

MM. les Députés se sont ensuite retirés dans les bureaux pour nommer la commission qui fera un rapport sur ce projet, et pour nommer diverses autres commissions.

A l'ouverture de la séance, il été donné lecture d'un décret prorogeant jusqu'au 19 mai la session de 1064.

Les nouvelles du Mexique arrivées par le courrier anglais, sont des plus favorables. Elles font connaître notamment que le blocus des côtes est désormais complètement effectué.

Comme c'était annoncé, la Conférence s'est réunie le 25, à Londres. On a proposé, dit l'Abendpost, journal de Vienne, une suspension provisoire des hostilités sur terre et sur mer, avec maintien du blocus existant, jusqu'à ce qu'il fût pris une résolution sur l'armistice.

Les plénipotentiaires des puissances belligères ont accepté la proposition ad referendum pour prendre les instructions de leurs cours respectives.

L'International (et une correspondance de Berlin à l'Agence Havas semble confirmer ces renseignements) dit que la Prusse serait disposée à accepter l'armistice et à évacuer le Jutland, si les Danois quittaient l'île d'Alsén. Jusqu'ici le Danemark a gardé un silence qui a activé la lutte. Il serait à désirer qu'au prix même de quelques sacrifices on vit se terminer au plus tôt cette guerre marquée déjà par trop de cruautés.

On n'a encore aucune information précise touchant les troubles qui ont éclaté à Tunis. Le bruit a couru que le Bey aurait été mis à mort par les rebelles. Cette nouvelle n'est confirmée

par aucune dépêche. Les Gouvernements français et anglais ont, du reste, envoyé des forces navales considérables devant Tunis, et les deux commandants ont reçu l'ordre d'agir complètement de concert. — Nous donnons plus loin, sur ces troubles, un extrait du Corriere mercantile.

Les nouvelles instructions reçues par M. Kern, ministre de Suisse, donnent l'espoir que les négociations entamées pour la conclusion d'un traité de commerce entre la France et la Confédération helvétique, seront bientôt couronnées de succès.

Il est à désirer qu'il en soit de même pour les négociations entamées avec l'Espagne, tendant à supprimer les droits différentiels qui grèvent le commerce d'exportation entre l'Espagne et la France.

Les dépêches de New-York nous apprennent les succès récents des Confédérés. Les troupes du général Forrest ont pris d'assaut le fort Pillow sur le Mississipi, dont ils ont tué presque tous les soldats de la garnison. Dans la prise du fort Pillow, les Confédérés ont mis à mort tous les nègres.

A. LAYTOU.

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas).

Londres, 27 avril, 4 h. 35 m. soir. Consolidés anglais, 94 5/8. Deux frégates et une corvette autrichienne ont passé à Deal, ce matin, se dirigeant vers Londres.

Londres, 28 avril. Les journaux publient une Adresse de remerciements de Garibaldi à la presse anglaise.

Dans une autre Adresse au peuple anglais, Garibaldi considère la réception qui lui a été faite comme une preuve des sympathies anglaises pour l'Italie. Il dit que l'Italie admire les institutions britanniques.

Le Morning Star dit que le comité garibaldien des ouvriers, doit convoquer un meeting qui se réunirait de samedi en huit à Primrose-Hill. Le comité a résolu de résister à la police.

Vienne, 28 avril. Les journaux annoncent que la Prusse et l'Autriche ont répondu négativement à la proposition d'armistice telle qu'elle a été formulée. Les dépêches contenant les réponses des deux grandes puissances allemandes sont parties pour Londres.

Marseille, 28 avril.

On a reçu des nouvelles d'Alger du 26. Le Courrier de l'Algérie publie une dépêche particulière de Bone, en date du 23, annonçant que 23 tribus se sont insurgées dans la régence de Tunis, mais que la capitale est toujours sous l'autorité du Bey.

Le Moniteur de l'Algérie contient une note officielle disant que les Karins et les Ouled, dans les cercles de Tiaret et de Boghar, se sont insurgés et qu'un escadron de Spahis a été surpris par trahison. Les Ouled ont été repoussés de Taguin. Quatre colonnes françaises sont en marche. L'insurrection sera bientôt comprimée. La note ajoute que les graves désordres survenus dans la régence de Tunis ne semblent pas devoir compliquer la situation en Algérie.

Copenhague, 27 avril.

Un corps ennemi de 10,000 hommes s'est dirigé à l'Ouest, vers Viborg. Il reste peu de troupes danoises dans les villes du Jutland.

Dresde 27 avril.

La Gazette de Lemberg mentionne deux combats livrés par le général polonais Bossack.

Le Journal officiel de Varsovie reconnaît que de nouveaux détachements d'insurgés ont paru dans les districts de Stanislavoff et de Varsovie.

Corfou, 27 avril.

Les avis d'Athènes annoncent la démission du ministère Canaris.

On parle de la formation d'un ministère Balbis.

Bucarest, 27 avril.

Le gouvernement a présenté un projet de loi électorale dans un sens très-libéral.

La Chambre a été ajournée au 14 mai.

Hier, une manifestation populaire a eu lieu contre le vote de blâme émis par la Chambre.

La lecture du message annonçant la prorogation a été accueillie par des acclamations chaleureuses en faveur du Prince.

Son Altesse part demain pour la Moldavie.

Marseille, 28 avril.

Les lettres de Constantinople du 24, disent que les puissances ne se sont pas encore mises d'accord au

sujet des principautés danubiennes. La Conférence a été ajournée à une époque indéterminée. La Russie et l'Autriche ont demandé des explications à la Turquie au sujet des armements extraordinaires faits en Bulgarie. Le gouvernement turc a répondu que la Russie en était uniquement la cause. Le ministre des finances démissionnaire, Mustapha, prince égyptien, est parti, le 28 de Constantinople pour se rendre aux eaux de Vichy. Les Circassiens ont subi une nouvelle défaite. Décimés par les combats et la famine, ils vont émigrer en masse. On en attend 60,000 sur le territoire ottoman.

Turin, 27 avril.

La Stampa annonce que trois autres frégates italiennes, sous le commandement de l'amiral Albini, doivent partir pour Tunis où l'insurrection est très-grave.

Madrid, 27 avril.

Une grande réception a lieu aujourd'hui à Aranjuez pour l'anniversaire de la naissance de la Reine-mère. Tous les ministres sont partis pour cette résidence royale. Le concours des visiteurs à Aranjuez est très-considérable.

Des nouvelles sur la rébellion des Arabes de Boghar en Algérie, et de plusieurs tribus tunisiennes, commencent à nous parvenir. Une dépêche de Marseille nous apprend que le dernier numéro du Moniteur de l'Algérie contient une note officielle d'après laquelle ce sont les Karins et les Ouled, dans les cercles de Tiaret et de Boghar qui se sont insurgés et qui ont surpris, à l'aide d'une odieuse trahison, un escadron de spahis. Les Ouled ont été repoussés de Taguin. Quatre colonnes françaises sont en marche. L'insurrection sera rapidement comprimée.

La note du Moniteur algérien ajoute que les graves désordres survenus dans la régence de Tunis, ne semblent pas devoir compliquer la situation en Algérie.

Sur ce dernier point, nous avons des renseignements indirects, qui tendent à établir qu'il s'agit bien plus dans le beylie tunisien d'une question d'argent que de passions politiques. La lutte, pour le moment, n'est point entre les Européens et les Orientaux, mais entre les Arabes et le gouvernement de la régence. Si nous en croyons les correspondances reproduites par le Corriere mercantile de Gènes, c'est sur la frontière que les tribus ont com-

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

du 30 avril 1864.

LE

TREMBLEMENT DE TERRE

PAR

ROBERT HELLER

12

CHAPITRE XI

Heureuse et Bonne. — Trop Tard!

(Suite.)

Le marquis et Paéz entrèrent ensemble à Caracas, puis se séparèrent, et Rodriguez se rendit immédiatement au palais del Tesoro. Ne rencontrant pas une âme au rez-de-chaussée et ne trouvant plus dans les pièces que les quatre murs, il monta au premier et frappa à une porte. « Entrez ! » lui cria-t-on ; il ouvrit et fut reçu par don Antonio d'Huerta.

« Je cherche la comtesse del Tesoro, dit le marquis. — Elle est partie pour la Guayra il y a quelques heures, le capitaine du navire sur lequel elle prend passage lui ayant fait savoir qu'un vent favorable s'était levé à minuit. »

Don Antonio accompagna ces paroles d'un sourire dont l'expression ironique blessa profondément Ro-

La reproduction est interdite.

driguez. « J'espère, reprit ce dernier, pouvoir encore rejoindre la comtesse avant le départ du bâtiment.

— Je doute que ce soit possible, répliqua don Antonio, du même ton doux et irritant. Le navire doit être déjà en pleine mer. Le motif qui vous amène est sans doute d'une grande importance ? Si c'est quelque affaire qui puisse se communiquer verbalement, veuillez me la confier ; j'en parlerai à la comtesse dans ma prochaine lettre. Au reste, M. le marquis, mon cher neveu, je vous prie de vous rappeler mon changement de domicile : en ma qualité d'administrateur des affaires de nos amis, je suis installé jusqu'à nouvel ordre au palais del Tesoro. »

Quelques minutes après, don Rodriguez était sur le chemin de la Guayra. Renfermée dans un espace très-restreint entre la mer et les montagnes, et construite en amphithéâtre au penchant de rochers abrupts cette ville présente un aspect imposant. Mais le marquis n'avait point d'yeux pour ces beautés ; du plus loin qu'il découvrit le port, il ne songea qu'à observer tout navire en partance et toute barque allant et venant des bâtiments à la côte et de la côte aux bâtiments.

Une fière brigantine déployait ses voiles au moment où il atteignit le rivage. D'autres navires s'étaient approchés de terre autant que le permettaient les bancs de sable. Des nègres, dans l'eau jusqu'à la ceinture, transportaient les balles de café et de cacao. Le marquis leur demanda quel bâtiment partait aujourd'hui pour Cuba.

« La brigantine qui vient de mettre à la voile, la Ville de Cadix, capitaine Onofrio Cenderro, répondirent-ils sans interrompre leur travail.

— Quelqu'un de vous sait-il par quel navire partent la comtesse del Tesoro et sa fille ?

— Par la Ville de Cadix. J'ai aidé à transporter

leurs bagages à bord, dit l'un des nègres.

— Veux-tu parler, demanda un autre, de ces deux dames dont la plus âgée est arrivée en civière et paraissait malade avant d'avoir mis le pied sur le navire ?

— Précisément. »

Le marquis, les yeux fixes et grands ouverts, suivait du regard la brigantine, déjà trop éloignée pour qu'il fût possible de reconnaître personne sur le pont. Elle emportait tout ce que Rodriguez avait de plus cher ; plus les mâts se perdaient à l'horizon, plus s'élargissait l'abîme qui le séparait de Paula. Tant que le navire fut en vue, il ne put se détacher du rivage. Mais lorsqu'il n'aperçut plus au loin que les voiles, planant comme une mouette sur la mer, il se remit en route ; car, des hauteurs qu'il allait franchir, il pourrait, se disait-il, contempler quelque temps encore cette voile fugitive.

CHAPITRE XII.

Le Combat de Taureaux.

Près de deux ans s'étaient écoulés depuis que Caracas avait accompli sa révolution. Tout le Venezuela et plusieurs des provinces voisines avaient, à son exemple, secoué le joug de l'Espagne. Miranda, rappelé de l'exil, avait remporté victoire sur victoire, et, au printemps de 1812, lui et Simon Bolivar disposaient de 20,000 hommes de troupes régulières, formant l'armée de terre du Venezuela. On voyait, en outre, les volontaires affluer sous les drapeaux. La république avait aussi une armée navale, une flottille et des batteries de côtes, car elle se préparait à attaquer les Espagnols dans le golfe de Maracaibo, à appuyer par un corps auxiliaire l'affranchissement du Mexique, et même à détacher la Guyane espagnole de la mère-patrie.

Au commencement de la semaine sainte, on reçut

à Caracas la nouvelle d'une victoire navale, et il fut décidé qu'on la célébrerait par une fête patriotique. Faisant donc, exceptionnellement, une infraction aux lois de l'Eglise, qui prescrivent de passer dans le silence et les exercices religieux les jours qui précèdent Pâques, on organisa un grand combat de taureaux à titre de réjouissance populaire. Pour l'élite de la société, ce spectacle devait être suivi de soirées brillantes offertes par les autorités et par d'autres personnes notables en l'honneur du succès des armes républicaines.

En sa qualité de commandant en chef des milices de Caracas — poste qu'il occupait depuis l'avènement de Miranda à la présidence de la république — le marquis de Villida était tenu à quelque manifestation extérieure de patriotisme. Chargé de l'organisation et de la surveillance de la course de taureaux, il apporta aux préparatifs le zèle et la célérité qu'exigeaient les circonstances. De plus, il décida sa mère à lancer des invitations à une grande soirée pour la veille de la fête.

Les salons de la marquise réunirent en cette occasion un monde composé des éléments les plus divers. C'était la conséquence naturelle de la grande réforme introduite par la révolution dans les rapports sociaux. Les descendants des vieilles familles espagnoles recrutaient là une aristocratie nouvelle sortie des rangs du peuple, de la classe des avocats et des commerçants. Aux Européens et aux Créoles se mêlaient des mulâtres et même des nègres. Le rang et la naissance, dénués de leur prépondérance exclusive, tendaient la main au talent et à la richesse, quels que fussent ceux qui en étaient doués. Les officiers de la milice bourgeoise, élus par cette milice elle-même, se présentaient chez leur commandant avec la même assurance que les nobles de Castille ayant droit à servir dans la garde du roi d'Espagne. Les membres de la Junte saluaient le planteur dont la

mencé leur mouvement d'insurrection, englobant peu à peu jusqu'à 23 tribus, qui ont dès lors rassemblé des contingents armés assez considérables. Le point de départ de la rébellion a été le refus de payer la nouvelle capitation de 72 piastres. Bientôt après les révoltés auraient demandé l'abolition des nouvelles institutions, ainsi que l'éloignement du premier ministre Mustapha Kasnadar et de quelques autres fonctionnaires.

Le bey de Tunis a pris tardivement des mesures suffisantes pour réprimer efficacement la révolte; un premier détachement de 300 hommes de cavalerie attaqués dans une gorge des montagnes, après être tombés au milieu d'une embuscade de 200 insurgés à cheval et de 500 hommes à pied, fut d'abord détruit ou mis en fuite, ce qui ne fit qu'encourager les chefs du mouvement. A la nouvelle de ce premier échec du gouvernement du bey, la population de la ville de Tunis fut fortement surexcitée, ce qui explique les premières rumeurs qui nous sont parvenues sur une prétendue révolution qui aurait eu lieu dans la Régence, et qui aurait provoqué la fuite du bey.

Dès à présent, nous croyons pouvoir dire qu'une fois la première émotion dissipée, Tunis est redevenue calme, et a conçu l'espoir fondé que la révolte ne tarderait pas à être définitivement réprimée. On ne doit pas moins louer notre gouvernement d'avoir envoyé immédiatement dans les eaux de la Goulette des forces navales suffisantes, pour protéger en tout cas nos nationaux, si le conflit local dégénérait en persécutions religieuses. L'Angleterre et l'Italie qui nous ont imité achèveront de déterminer par la présence de leurs pavillons d'imposer aux révoltés et de concourir au rétablissement de l'ordre. (Havas.)

Voici la proclamation adressée par Garibaldi à la nation anglaise à l'occasion de son départ :

« J'offre à la nation anglaise et à son gouvernement mes remerciements et l'expression de ma sincère gratitude pour l'accueil que j'ai reçu sur cette terre de liberté. En venant ici, mon premier but était de les remercier de leur sympathie envers moi et mon pays. Ce but est rempli. J'ai désiré me mettre entièrement à la disposition de mes amis anglais et aller partout où l'on me demanderait, mais il m'est impossible maintenant d'accomplir les engagements de mon cœur.

« Si j'ai causé à beaucoup d'amis quelque embarras et du désappointement, je leur en demande pardon; mais je ne saurais établir de distinction entre les villes où je pourrais me rendre et celles où je ne le pourrais pas. Donc voilà, quant à présent, mes remerciements et mes adieux. Cependant, j'espère, à une époque peut-être peu éloignée, revenir voir mes amis au foyer domestique de l'Angleterre et m'acquitter de quelques-uns des engagements que j'ai contractés avec le généreux peuple anglais, et qu'il m'est bien pénible de ne pouvoir remplir maintenant. » (Daily-News du 23.)

Revue des Journaux

MONITEUR.

On lit dans le Bulletin du Moniteur :

« La Conférence s'est réunie aujourd'hui à Londres, tous les membres étaient présents. » L'empereur et l'impératrice du Mexique

voix avait de l'influence au Conseil communal, et le riche armateur de la Guayra répondait aux politesses des premiers dignitaires avec la conscience que leurs charges émanaient d'une puissance nationale à laquelle il participait lui-même.

Seules, les dames n'avaient pas encore renoncé aux distinctions de rangs et de classes. On les voyait se grouper en petits cercles, chacune recherchant pour société des personnes de même condition et de même opinion qu'elle.

La marquise, son fils et sa fille adoptive, dona Joséfa del Tesoro — car les tribunaux avaient déclaré la mulâtresse héritière du titre et des biens paternels — faisaient gracieusement les honneurs de la maison. Rodriguez dissimulait même l'impression pénible que lui causait la présence de don Antonio d'Huerta, qui, contre toute attente, avait accepté l'invitation, et dont la vue rappelait au marquis les souvenirs les plus douloureux. Aux anciens griefs de Rodriguez contre son oncle s'étaient joints, depuis deux ans, d'abord l'opposition acharnée que celui-ci avait faite, comme fondé de pouvoirs du comte Gomez del Tesoro, à la reconnaissance des droits de Joséfa, et puis un événement récent et beaucoup plus grave ou don Antonio avait joué très-activement le rôle de médiateur.

Joséfa devait cette influence fâcheuse de la présence de l'oncle sur l'esprit du neveu. Quoique très-affligée encore de la perte de son père, tué quelques mois auparavant par une balle espagnole, en réprimant, à Carora, une insurrection en faveur de l'ancien régime, elle observait néanmoins avec inquiétude la physionomie de Rodriguez, dont l'impassibilité ne la trompait pas.

Cependant il s'occupait de ses hôtes avec une courtoisie et un tact parfaits. Les conversations étaient fort animées; elles roulaient sur l'événement du jour et sur la situation et l'avenir de la république.

sont arrivés dimanche 24, à quatre heures du soir, à Gibraltar. Ils ont été salués par les forts et par un navire de guerre anglais qui se trouvait dans le port. L'Empereur et l'Impératrice devaient repartir le mardi 26. »

LE CONSTITUTIONNEL.

A propos des bruits d'une intervention austro-russe dans les principautés danubiennes, M. Vitu fait observer, dans le Constitutionnel, que l'Autriche s'est, de tout temps, opposée à l'intervention de la Russie dans les principautés, et qu'elle ne fera pas elle-même ce qu'elle a blâmé chez les autres :

« Quant à une intervention commune de l'Autriche et de la Russie, elle devient impossible en présence du texte et de l'esprit des conventions qui existent entre les puissances signataires du traité de Paris. »

LA FRANCE.

La France, après avoir annoncé l'ouverture de la Conférence, ajoute, sous la signature de M. Renaud :

« Plusieurs journaux ont annoncé que les deux puissances occidentales étaient résolues, non-seulement à proposer l'armistice, mais à l'imposer au besoin et à faire elles-mêmes la guerre pour l'obtenir. Une pareille assertion se réfute d'elle-même : la générosité de la France et de l'Angleterre épuiserait, sans doute, tous les moyens d'action possible pour faire réussir une pensée qui est aussi politique que philanthropique, mais personne ne croira que, n'ayant pas cru devoir prendre les armes pour empêcher la guerre sur les bords de l'Elber, elles veillent les prendre pour imposer la paix aux deux combattants. »

On lit dans la même feuille, sous la signature de M. Renaud :

« Nous avons rapporté hier simplement une dépêche de Saint-Petersbourg, annonçant que la Russie n'enverrait pas de second plénipotentiaire à la Conférence de Londres; mais que si la Conférence devait se transformer en Congrès, le prince Gortschakoff, grand chancelier de l'empire s'y rendrait lui-même.

« Si cette nouvelle est exacte, elle est importante en ce qu'elle montre les dispositions favorables de la Russie pour régler, par un Congrès général, les questions qui préoccupent l'attention de l'Europe. »

LA PRESSE.

M. Emile de Girardin s'exprime ainsi, dans la Presse, sur le rapport de M. Emile Ollivier relatif au projet de loi concernant les coalitions :

« Si toutes les questions se posaient successivement avec cette bonne foi, malheureusement trop rare, tout le monde y gagnerait : gouvernement et opposition. Le nombre des solutions ne tarderait pas à grossir et celui des questions à diminuer, ce qui serait le progrès. Il n'y a que les rancunes et les erreurs qui y perdraient. »

LA PATRIE.

On lit dans la Patrie, sous la signature de M. Ernest Dréolle :

« Il n'est pas d'objection que ne contienne l'excellent rapport de M. Emile Ollivier contre l'idée de laisser désormais les ouvriers libres de régler et d'imposer aux patrons les conditions de leur travail. Cette idée dévoile tout-à-coup une perspective de troubles et de désordres, dont malheureusement les exemples ne manquent pas en France, en Angleterre, en Belgique. L'histoire des coalitions ouvrières a

Les patriotes exprimaient hautement leurs désirs et leurs espérances, et ceux qui ne les partageaient point n'osaient protester que par des gestes furtifs et des coups d'œil échangés à la dérobée.

Un bal termina la soirée et fut clos lui-même par un quadrille national où la danse gracieuse de Joséfa excita l'admiration de tous. Au début de notre histoire, elle n'était qu'une enfant, mais ces deux années avaient fait d'elle une femme. Son teint basané, loin d'être un défaut, semblait l'embellir encore. L'ovale de son visage avait la régularité qui plaît aux Européens; seulement, les lèvres étaient un peu rebondies, et la flamme du regard se ressentait du soleil de l'équateur. Sa taille élancée, flexible, élégante, son petit pied, son bras auraient pu servir de modèles à la statuaire, et chacun de ses mouvements avait une grâce exquise.

Il y avait pourtant deux yeux qui ne reposaient sur elle ni avec admiration, ni avec bienveillance, et c'étaient les yeux de don Antonio d'Huerta. Il tourna le dos aux danseurs et se dirigea vers Rodriguez pour lui souhaiter le bonsoir.

« Je ne connais, lui dit-il, le contenu de votre lettre à dona Paula que par vos propres communications; car je ne me suis pas permis de l'ouvrir, et je n'ai pas reçu depuis de réponse de Portorico. Je ne doute cependant point qu'elle n'ait atteint son but.

« Plus un mot là-dessus, je vous en prie, mon cher cousin, interrompit Rodriguez.

« Vous n'avez fait que ce que la situation et votre conscience vous commandaient, poursuivit néanmoins don Antonio. Conséquemment, si la possibilité vous était jamais offerte de reprendre votre parole, vous n'oublieriez pas, j'en espère, votre promesse, et vous n'abuseriez pas de votre pouvoir et de votre influence pour quelque acte d'hostilité.

« Je vous prie, don Antonio, dit très-sérieusement Rodriguez, de m'épargner ces offensants rappels

de longs chapitres de misères, de douleurs, et même de crimes. Mais ces exemples si terribles, qu'on les étudie de près, et si l'on constate que les premiers sont bien propres à effrayer les esprits libéraux, on constate aussitôt après que, peu à peu, les faits se modifient, les incidents changent, et la coalition n'arrive plus à être que l'exercice, violent sans doute, mais violent parce qu'il était injustement gêné, d'un droit incomplètement reconnu; c'est-à-dire reconnu par la loi civile, et nié, ou à peu près, par la loi judiciaire. Ici encore, comme dans toute question sociale, l'erreur est à la surface, la vérité est au fond des choses. C'est le préjugé qui domine, et c'est la raison qui se fait. Tel est donc, à nos yeux, le premier mérite de la loi actuelle, qu'elle fait appel à la raison et qu'elle étouffe le préjugé. »

LE SIÈCLE.

On lit dans le Bulletin du Siècle, sous la signature de M. Delord :

« Un homme très intelligent, très actif, que la presse compte encore dans ses rangs, M. Alexandre Laya, a conçu un projet très digne de fixer l'attention : il s'agirait d'ouvrir sur le sol même de l'Espagne un canal de grande navigation, qui remplacerait le détroit de Gibraltar et rendrait, par conséquent, tout-à-fait illusoire la possession du rocher fortifié qui porte ce nom. L'exécution de ce projet, qui n'importe pas seulement à l'Espagne, n'entraînerait point, au dire de M. Alexandre Laya, de grandes difficultés; cent à cent vingt millions de francs suffiraient. Des hommes spéciaux, des ingénieurs, des financiers, en France, en Belgique, en Hollande, en Italie, en Espagne, ont examiné avec soin les plans de M. Laya; il ne lui reste plus, pour achever son œuvre, qu'à convaincre quelque riche capitaliste ou quelques gouvernements; y parviendra-t-il? »

LE NORD.

A quel mobile Garibaldi a-t-il obéi en quittant aussi brusquement le théâtre de son triomphe? « Ce mobile, fait observer le Nord, sous la signature de M. Lucou, les uns le trouvent dans ce fait que le gouvernement anglais lui avait donné, au sujet de prochaines éventualités, des assurances telles, que Garibaldi, ayant obtenu tout ce qu'il désirait, n'aurait pas jugé opportun de continuer un séjour désormais inutilement bruyant et compromettant.

« D'autres — et la presse italienne est de ce nombre — assurent, au contraire, que Garibaldi ne quitte l'Angleterre que parce qu'il a pu s'assurer que tout se réduirait pour lui à de stériles ovations.

« Il y aurait un moyen de concilier, au moins pour le fond, ces deux suppositions diamétralement opposées en apparence. Ce serait d'admettre que le gouvernement anglais avait fait des promesses, mais sans intention bien arrêtée de les tenir. »

Pour extrait : A. LATTOU.

LES TROUBLES DE TUNIS.

Nous lisons dans le Courrier Mercantile : Des lettres de Tunis, du 19, arrivées par le vapeur Lombardia, nous donnent les détails suivants sur la révolte qui a éclaté dans cette régence :

Sur les confins de la régence, vers la frontière du chef, les Arabes sont en révolte; ils refusent de payer la nouvelle capitation de 72 piastres, et demandent l'abolition de la Constitution; il paraît aussi que l'on ne veut plus du premier ministre Mustapha Kasnadar et de quelques autres fonctionnaires. Dès le début,

à mon devoir. J'ai renoncé à Paula, et si j'avais pu contribuer ainsi à ramener la paix et la sérénité dans son âme, je serais récompensé de mon sacrifice, dont vous ne paraissez pas soupçonner la grandeur.

« Pardonnez-moi, monsieur mon neveu, d'avoir touché à une blessure non encore cicatrisée, à en juger par votre rougeur brûlante. Ce n'est point la méfiance qui a dicté mes paroles. Et maintenant je vous remercie du plaisir que j'ai trouvé chez vous ce soir, et je vous prie de saluer respectueusement de ma part madame votre mère, qui s'est déjà retirée, à ce que je vois. »

Les danses étaient finies; la société suivit l'exemple de don Antonio, et bientôt Rodriguez resta seul avec Joséfa.

« Si nos invités ne se sont pas mieux amusés que vous, don Rodriguez, dit la mulâtresse, je crains que cette soirée ne laisse pas un souvenir agréable.

« Vous vous trompez, Joséfa, si vous croyez que je n'ai pas eu de plaisir. »

Dans cette réponse, deux choses déplurent à la jeune fille : d'abord le manque de franchise, et ensuite ce *cous* cérémonieux, remplaçant le tutoiement familier dont elle avait prié le marquis de garder l'habitude. Elle reprit, d'un ton à la fois plein de reproche et de tendresse :

« Croyez-vous que je ne sache plus lire dans votre âme? Et comment d'ailleurs resteriez-vous indifférent lorsqu'un homme vient vous rappeler par sa présence le sacrifice de votre bonheur? Vous venez d'échanger avec lui quelques paroles qui vous ont profondément ému.

« Et toi, tu imites sa crauté! répliqua très-vivement don Rodriguez. Pourquoi ne pas me laisser oublier l'amertume de ma douleur? »

« Parce que je sais, mon frère, que cela vous est impossible, répondit-elle avec un regard et une ex-

on n'attachait pas d'importance à cette opposition, la croyant sans gravité; mais le gouvernement ayant envoyé ses troupes pour rétablir l'ordre, elles furent accueillies à coups de fusil et, hier, on disait le général Farhak, est mort après un combat de plusieurs heures qui a coûté la vie à un certain nombre d'hommes. Les premiers rapports reçus étaient alarmants.

Le gouvernement de Tunis demanda à l'Administration des Vapeurs-postes italiens des moyens de transport et la Société Rubathino, mit à sa disposition le pyroscaphe Lombardia qui partit aussitôt pour aller embarquer des soldats à Sousse. Par une autre lettre datée du 21, nous apprenons que les forces envoyées contre les insurgés se composaient de 300 hommes de cavalerie. Dans une gorge de montagne, ces hommes tombèrent au milieu d'une embuscade forte de 2,000 chevaux et de 500 hommes à pied.

Ceux qui le purent se sauvèrent par la fuite, le général Farhak, brave soldat et homme très-estimé pour ses vertus civiques, vu l'impossibilité de la résistance, préféra vendre chèrement sa vie que de battre en retraite. Avec 25 hommes seulement de ces plus fidèles, il soutint le choc des agresseurs et donna ainsi le temps, aux autres, de se soustraire à une lutte trop inégale.

Ce fait a répandu une grande terreur dans la ville et tout fut mis sens dessus dessous pour des préparatifs militaires en tentes, bombes et soldats. 700 soldats sont déjà arrivés en Sousse, à bord du pyroscaphe Lombardia et le reste est attendu ce soir. — Les causes de la révolte sont ainsi indiquées dans cette lettre.

Déjà, depuis plusieurs années, soit par la force, soit par la persuasion et vu la nécessité de payer les dettes de l'Etat, on avait obligé les populations de l'intérieur à payer 36 piastres pour chaque individu de 15 ans et au-dessus. Il y a quatre mois, le bey se décida à publier un édit qui doublait l'impôt en le portant de 36 piastres à 72. Tout propriétaire de bœufs et de chevaux, devait en outre, au lieu de 72 piastres, en payer 508.

Cet édit mit le comble à l'exaspération où se trouvaient déjà les Arabes par suite de la première taxe de 37 piastres, et ils abandonnèrent bientôt les travaux agricoles pour se préparer à la guerre. Une fois la première émotion dissipée, Tunis redevint calme. On espère que la révolte ne tardera pas à être définitivement réprimée dans les environs de la Capitale.

Chronique locale.

PRÉFECTURE DU LOT.

Le Préfet du Lot a l'honneur de recevoir, à son cabinet, le Mercredi et le Samedi, de 2 à 4 heures.

Aujourd'hui, 30 avril, le canton Sud de Cahors, a clôturé les opérations du Conseil de révision.

Par arrêté municipal du 30 avril, M. Bouysson (Antoine-Eugène), ancien agent-voyer des chemins vicinaux, a été nommé commis-voyer communal de la ville de Cahors.

M. Montagnac, commissaire de police de 5<sup>e</sup> classe, à Sauge (Haute-Loire), vient d'être nommé à Figeac. Ce fonctionnaire est élevé à la 4<sup>e</sup> classe.

La circulaire suivante vient d'être adressée à MM. les receveurs généraux des départements par M. le directeur du mouvement général des fonds.

Paris, 14 avril 1864.

Monsieur,

Les monnaies divisionnaires d'argent, d'o-

pression de physionomie contre lesquels aucune colère n'aurait pu tenir.

« Rien d'obligatoire n'est impossible. Par la lettre que m'a arrachée don Antonio, j'ai renoncé volontairement à mon bonheur, j'ai rendu à dona Paula sa liberté et promis à sa famille de ne pas apporter d'obstacle à son mariage avec don Escudéro. C'est fait, il faut bien que je m'y résigne; et quel homme serais-je si les blessures de mon cœur ne faisaient oublier notre grande œuvre patriotique? La cause de la liberté a besoin de défenseurs qui la servent exclusivement. Voilà pourquoi le Ciel m'enlève l'objet d'un amour qui détournait d'elle une partie de mon cœur et de mes pensées.

« J'admire votre générosité, quoiqu'on l'ait induite en erreur. Mais je connais le cœur de la femme; quand il aime, il est infiniment plus fort que celui de l'homme. Paula vous aime; votre lettre n'arrachera pas votre image de son cœur.

« Toutes les femmes n'ont point la vivacité, les sentiments profonds et la fermeté de caractère. L'absence de la personne aimée, les supplications d'un père, les menaces d'une mère, des tracasseries et des désagréments quotidiens, en voilà plus qu'il n'en faut pour épuiser les forces même d'un cœur très-courageux. Quoi d'étonnant donc à ce que Paula, dont la mère avait découvert notre amour dès la veille de leur départ de Caracas, ait fini par déclarer qu'elle était prête à obéir à ses parents si je lui rendais sa parole? »

« Mais elle comptait bien que vous n'y consentiriez jamais! »

« Veux-tu me rendre fou? balbutia-t-il, frissonnant à cette pensée. Si elle allait croire que je l'oublie et que je la trahis! »

La suite au prochain numéro.

rigine suisse, bien qu'ayant jamais eu cours légal en France, étaient, jusqu'à présent, acceptées sans difficulté par le public, et, par suite, les comptables du trésor avaient adopté l'usage de les recevoir et de les donner en paiement.

Ces monnaies, qui ont le même module que les pièces françaises, de même valeur nominale, étant fabriquées au moyen d'un alliage qui ne contient que 800/1000<sup>es</sup> d'argent fin, l'administration de la Banque de France vient, par une mesure récente, de prescrire aux agents de tous ses comptoirs de les refuser. En présence de cette mesure, la tolérance par suite de laquelle les monnaies suisses étaient admises dans les caisses publiques ne peut être maintenue, et je vous invite, en conséquence, à repousser désormais toutes celles qui pourront vous être présentées.

Veillez adresser des instructions dans ce sens à tous les comptables placés sous vos ordres.

Recevez, etc. A. SAPIA.

En vertu d'une décision ministérielle du 16 courant, tous les militaires libérés en 1864, et qui se trouvent actuellement en état d'absence de quinze jours de durée au moins par suite de semestre, convalescence ou permission, seront maintenus dans leur pays et rayés des contrôles des corps, pour être inscrits sur ceux de la réserve. Cette mesure a été mise à exécution à dater du 21 avril.

En vertu de la convention postale qui vient d'être conclue entre la France et l'Italie, on pourra désormais envoyer d'un pays dans l'autre des mandats de poste pour toutes les sommes ne dépassant pas 200 fr.

LYCÉE IMPÉRIAL DE CAHORS
Places données le 23 avril 1864.
Philosophie. (Sections réunies.)
Dissertation française : 1<sup>er</sup> Combes; 2<sup>e</sup> Bruel.
Rhetorique.
SECTION DES LETTRES.
Version grecque : 1<sup>er</sup> Lagarrigue; 2<sup>e</sup> Mespoulet.
Second.
SECTION DES LETTRES.
Version grecque : 1<sup>er</sup> Lauvel; 2<sup>e</sup> Vertut.
Troisième.
Version grecque : 1<sup>er</sup> Massé; 2<sup>e</sup> Vialard.
Quatrième.
Version grecque : 1<sup>er</sup> Guerillot; 2<sup>e</sup> Pontié.
Cinquième.
Version grecque : 1<sup>er</sup> Chouet; 2<sup>e</sup> Dubouzet.
Sixième.
Thème latin : 1<sup>er</sup> Pasquet; 2<sup>e</sup> Lagard.
Septième.
Version latine : 1<sup>er</sup> Agar; 2<sup>e</sup> Théron.
Huitième.
Version latine : 1<sup>er</sup> Bourdin; 2<sup>e</sup> Oudart.
Enseignement professionnel. (Deuxième année.)
Comptabilité : 1<sup>er</sup> Pouzergues; 2<sup>e</sup> Thomas. (Première année.)
Tenue des Livres : 1<sup>er</sup> Combes; 2<sup>e</sup> Guilhaou.
Cours préparatoire. (Troisième année.)
Calcul : 1<sup>er</sup> Mandelli; 2<sup>e</sup> Combès. (Deuxième année.)
Calcul : 1<sup>er</sup> Depeyre; 2<sup>e</sup> Dissés. (Première année.)
Calcul : 1<sup>er</sup> Labie; 2<sup>e</sup> Delard.
Le Proviseur, LAPRADE.

THÉÂTRE DE CAHORS.
La troupe que nous a donnée la direction Saint-Charles fait les délices des amateurs cadurciens. De petites pièces qui sont des chefs-d'œuvre de genre, telles que La Petite Fadette, Le Pont cassé, l'Ami François, La Partie de piquet, l'Amour qu'on c'est qu'ça, Une mauvaise nuit est bientôt passée, etc., ont été jouées d'une manière irréprochable. La même soirée nous montre parfois M. Montcavrel dans plusieurs rôles de caractère différents, noble vieillard, jeune vif, grand seigneur, rusé paysan, amoureux, jaloux ridicule, sentimental, mais toujours savamment naturel et sûr de décrocher son public. Les artistes qui l'entourent sont, il est vrai, pour beaucoup dans ses succès. Aussi, rappelé par de chaleureux bravos, il ne reparait jamais sans donner la main à Mme Josse, la spirituelle et sémillante Déjazet; à M<sup>me</sup> Saint-Charles, l'excellente ingénue, ou à Mme Delamare, qui brille dans la comédie comme dans le drame. Il serait injuste de ne pas ajouter que deux jolies comédiennes, M<sup>lles</sup> Pujol et Christia, tiennent avec distinction des emplois secondaires.

Trente ans ou la vie d'un joueur, la pièce de M. Victor Ducange, qui, avec sa structure légendaire, sa puissante logique des passions et des caractères, ses vigoureux effets qui sont tous le relief de l'idée même du sujet, reste au répertoire comme un ancien type du drame bourgeois, a beaucoup ému, dimanche dernier, M. Prietz, le joueur effréné, qui devient scélérat; Mme Delamare, la douce Amélie, toujours fidèle au devoir et au malheur; M. Montcavrel, le vénérable Germany; M. Berthier, le sinistre Warner, ont été fort applaudis et rappelés. Ce succès est de bon augure pour la représentation de demain.

Dimanche, 1<sup>er</sup> mai 1864.
LE DÉMON DU JEU
Pièce nouvelle en 3 actes du théâtre du gymnase dramatique, par MM. H. Barrière et Crisafulli.
MM. Montcavrel et Prietz rempliront les rôles principaux.
On commencera à 8 heures.
PROCHAINEMENT
Clôture des représentations de la troupe.
Au premier jour, au bénéfice de M. Montcavrel.
MINISTÈRE DE LA GUERRE
SERVICE DES TRANSPORTS GÉNÉRAUX PAR TERRE
Dans les divisions d'Alger, d'Oran et de Constantine. (Algérie).

Il sera procédé, le 1<sup>er</sup> juin 1864, heure de midi, dans chacune des places d'Alger, d'Oran et de Constantine, par les soins d'une commission présidée par l'intendant divisionnaire, à l'adjudication publique, sur soumissions cachetées, du service des transports généraux de la guerre dans toute l'étendue de la division.

Le public pourra prendre connaissance du cahier des charges et de l'instruction qui y fait suite : à Paris, à Marseille, à Montpellier, à Perpignan et à Toulouse, près des sous-intendants militaires ayant la surveillance du service des Transports dans les divisions d'Alger, d'Oran et de Constantine, à l'intendance divisionnaire, à la préfecture et près de chaque sous-intendant militaire.

Les personnes qui voudront concourir aux adjudications devront déposer, dans les bureaux du sous-intendant militaire du chef-lieu divisionnaire et avant le 24 mai prochain, terme de rigueur, une déclaration indiquant cette intention, ainsi que leur nom, leurs prénoms, leur domicile et leur qualité.

Les personnes résidant en France, ou dans une division de l'Algérie autre que celle pour laquelle elles voudraient soumissionner, devront, en outre, dans leur intérêt, désigner un négociant ou habitant notable de la place, auprès duquel l'administration pourra s'éclairer sur la moralité, l'aptitude et la solvabilité de chaque soumissionnaire.

Le sous-intendant militaire donnera récépissé de chaque déclaration déposée.

A dater dudit jour, 24 mai, aucune déclaration ne pourra plus être reçue, et la liste ouverte par le sous-intendant militaire, pour constater la remise des déclarations, sera définitivement close.

La commission de chaque chef-lieu divisionnaire délibérera, le 24 mai, sur l'admission ou le rejet des soumissions préparatoires.

Les décisions seront définitives et irrévocables.

Les personnes admises définitivement seront prévenues, séance tenante, par l'intendant militaire, président de la commission. Paris, le 16 mars 1864.

Le Maréchal de France, Ministre secrétaire d'Etat de la Guerre.
Pour le Ministre et par son ordre :
L'Intendant militaire, Directeur, ROBERT.

Procédé pour préserver les chevaux des mouches. — La décoction des feuilles de noyer est un préservatif contre les mouches qui en font le tourment des chevaux. Il suffit, pour éloigner ces insectes, de laver les chevaux avec de l'eau saturée du suc caustique et fortement odorant du noyer. Ce moyen est employé avec succès dans les haras en Angleterre.

On signale un procédé très simple pour opérer la destruction d'un insecte qui rend souvent presque inhabitable le logement de l'homme : la punaise. Ce moyen, découvert par hasard, consiste dans l'attraction que la plante vulgairement nommée passe-rase (Lepidium rural) des botanistes exerce sur ces insectes.

Des échantillons de cette plante desséchés, ayant été déposés dans une chambre infestée de punaises et d'où rien ne pouvait les chasser, se couvrirent de ces insectes; presque tous furent trouvés morts et ceux qui vivaient encore étaient dans un tel état de torpeur qu'il fut possible de les jeter au feu sans qu'un seul parvint à s'échapper. Si l'expérience vient à confirmer ce fait, l'humanité sera délivrée d'un véritable fléau.

L'AUTOGRAPHE
Sommaire du n<sup>o</sup> 41.
Le 11<sup>e</sup> numéro de l'Autographe, paraîtra le 27 avril au lieu du 1<sup>er</sup> mai : il contiendra un admirable dessin de M. Ingres, sur la mort de Flandrin, et une page entière de Gustave Doré.
De plus, les éditeurs de l'Autographe vont faire paraître le 1<sup>er</sup> mai, en dehors du numéro ordinaire, une publication d'un très grand intérêt : L'AUTOGRAPHE au Salon de 1864, écritures et croquis originaux. C'est un album de 16 pages, soit la valeur de deux numéros de l'Autographe, tiré sur papier teinté fabriqué exprès. Il contiendra 75 dessins faits par les artistes eux-mêmes, d'après les tableaux exposés par eux au Salon de 1864. La fabrication de cet album a coûté plus de 10,000 fr. Chaque dessin est accompagné de quelques lignes au-

tographiées qui initient le lecteur à l'intime pensée des artistes.
Dans ce musée, choisi avec le plus grand soin et qui résume l'art contemporain, on remarque les noms de MM. Muller, Ch. Comte, Ch. Marchal, Millet, Corot, Jongkind, Daubigny, G. Boulanger, Protain, Lecointe, Lévy, Chaplain, Rosa Bonheur, Ciesinger, Philippe et Théodore Rousseau, Léon Cogniet, Henriette Browne, Palizzi, Frédéric O'Connor, Gérôme, Hamon, Hébert, Yan-d'Argent, Hanoteau, Carrier-Belleuse, Chaigneau, Pronha, Monginot, Alph. de Neuville, Sauvageot, Philippoteaux, Etex, Bouguereau, Bonnegrâce, Dumaresq, Jules et Emile Breton, Lebouff, Luminais, Guérard, Bellangé, Puvion de Chavannes, Brion, Fauvel, Guet, Nazon, Feyen-Perrin, Bouquet, F. de Courcy, Blin, Amand Gautier, Sutter, Gendron, Barreau, Perraud, Flameng, Richard, Jundt, Saal, Schützenberger, Felicien Rops, etc.

Ce numéro double, plein de dessins, est tout à fait à part du numéro ordinaire de l'Autographe. Nos abonnés sont priés d'adresser leur demande le plus tôt possible, afin que des exemplaires puissent leur être réservés et que le service se fasse régulièrement.

Cet album sera expédié dans les départements, cousu et non plié, en rouleau, dans une couverture, et soigneusement enveloppé. Il coûtera 1 fr. Pour le recevoir franco dans toute la France, adresser 1 fr. 20 c en timbres-poste à M. C. Bourdin, 14, rue Grange-Batelière.

Pour la chronique locale : A. LAYTOU.

Départements.

On lit dans le Courrier de Tarn-et-Garonne : Il a été dit, au commencement de l'année, qu'une religieuse avait été outragée et volée, le 28 décembre 1863, dans un train en marche entre Castelsarrasin et Moissac. Nous sommes heureux d'apprendre que cette nouvelle était inexacte. Après les recherches les plus minutieuses, la justice n'a rien trouvé qui légitimât les bruits répandus dans le public. Elle a, au contraire, acquis la certitude que la prétendue religieuse se disant dévouée et insultée, est une ouvrière qui, dans une intention coupable, a déclaré des faits complètement mensongers.

Agen, 27 avril.

Hier matin, vers cinq heures, un violent incendie, dont la cause tout accidentelle est encore inconnue, s'est manifesté dans l'hospice d'Agen. Le feu a pris dans les combles du bâtiment qui longe la Garonne, et toute la partie droite comprise entre l'angle nord et la chapelle a été fortement endommagée; la toiture est entièrement brûlée, et les plafonds de l'étage placé au-dessous se sont effondrés et ont causé bien des dégâts dans les salles occupées par les militaires. Heureusement, les malades en étaient sortis, après avoir eu la précaution, toutefois, de jeter les lits, matelas, paillasses et couvertures par les fenêtres, et d'enlever ainsi à la rage du feu un aliment qui n'aurait fait que le rendre plus furieux.

Les secours ont été prompts, et, comme toujours, notre compagnie de pompiers a déployé un zèle et une activité dignes d'éloges : c'est à leur intelligence et à leur intrépidité que nous devons la conservation de la chapelle, vrai chef-d'œuvre d'élégance et de goût, dont la perte eût été irréparable peut-être.

Le dommage est évalué à 35,000 francs environ. (Journal de Lot-et-Garonne).

Pour la chronique départementale : A. LAYTOU.

Nouvelles Étrangères

ITALIE.

On écrit de Turin, 23 avril. — Aujourd'hui, à la Bourse, on donnait comme chose certaine l'émission du reste de l'emprunt par la maison Rothschild. Une grande partie des 200 millions restants a déjà été avancée par cette maison sous forme de bons du Trésor. On assurait qu'avant la fin du mois, M. Minghetti pourrait annoncer la conclusion de cette affaire à la Chambre.

— La tranquillité publique est compromise à Florence, ville où il suffisait autrefois de 18 gardes pour maintenir l'ordre. Grâce à l'action du parti ultra-libéral, on confond beaucoup trop en Toscane la licence et la liberté. Le parti réactionnaire en profite pour exciter les populations contre le nouveau régime.

Les enrôlements clandestins continuent dans un grand nombre de villes. Le Diritto les désavoue au nom de son parti. Le général Turri se déclare également étranger à tout acte de ce genre. Qui trompet-on ici? On assure qu'une certaine quantité de fusils a été introduite à Rome pour l'usage des révolutionnaires.

POLOGNE.

On mande de Varsovie le 23 avril : On a lu hier une lettre de l'archevêque Felinski qui abolit le deuil des églises. Par suite on entend de nouveau le son des cloches et des orgues.

M. Premislas Kollb, ancien sous-lieutenant du génie, ayant participé à l'insurrection polonaise a été condamné à mort et fusillé dans la forteresse de Dunabourg.

DANEMARK.

Le gouvernement danois a ordonné de saisir tous les navires allemands vendus depuis quelque temps à des propriétaires russes. Un tribunal de prises danois décidera si ces navires ont été vendus bona fide ou non.

ANGLETERRE.

Garibaldi s'est rendu hier, 26, de Slough à Cornvall. Plus de cent mille personnes étaient réunies dans les diverses gares pour le saluer au passage. Le général a visité la flotte de l'amiral Stewart. Ce dernier avait préparé une chaloupe canonnière pour lui.

La conférence s'est réunie hier au complet. Elle a élu le comte Russell pour président, et M. Stuart pour secrétaire. Aucune résolution importante n'a été prise. La conférence se réunira deux fois par semaine.

Dans un meeting garibaldien, on a voté la demande d'une enquête sur l'affaire de Primerose-Hill. M. Beales dit que l'intervention de la police a été une violation des droits constitutionnels.

AMÉRIQUE.

On a des nouvelles d'Amérique allant jusqu'au 13 avril. L'armée fédérale marche sur Richmond.

A la Chambre des représentants, M. Long, de l'Ohio, ayant parlé en faveur de la paix, le président Colfax a proposé son expulsion comme coupable de trahison. M. Harris, du Maryland, prenant la défense de M. Long, a dit que le Sud ne pourrait jamais être conquis. M. Washburne, de l'Illinois, a demandé l'expulsion de M. Harris. La motion n'a pas été adoptée. Plusieurs membres démocrates ont déclaré qu'ils partageaient l'opinion de leurs collègues attaqués.

Pour extrait : A. LAYTOU.

Paris

29 avril.

Il y a eu aujourd'hui séance au Sénat, pour la délibération sur divers projets de loi votés au Corps législatif et sur des rapports de pétitions.

On lit dans le Pays :

Quelques journaux ont vu à tort la manifestation d'un sentiment politique dans les compliments d'usage attribués à l'Empereur des Français et adressés au roi de Prusse, à l'occasion de la prise de Düppel.

Nous croyons savoir que le prince Charles de Prusse, a annoncé personnellement à l'Empereur Napoléon III, par une lettre autographe écrite du camp, la prise de Düppel. La réponse que S. M. a pu faire à cette lettre, n'est donc qu'un acte de simple courtoisie dont chacun peut facilement apprécier la convenance.

J. BARATON.

— Les ambassadeurs japonais ont été reçus hier, comme nous l'avons dit, par M. le ministre des affaires étrangères, avec le cérémonial d'usage.

Ils ont paru fort touchés du bienveillant accueil dont ils ont été l'objet de la part de S. Exc. M. Drouin de Lhuys avait eu la délicate attention de faire placer dans le salon le buste du secrétaire de la première ambassade, habilement sculpté par le statuaire Doublemard. Les envoyés ont été heureux de retrouver les traits connus d'un compatriote, et ils ont exprimé leur reconnaissante satisfaction.

Pour extrait : A. LAYTOU.

Faits divers.

Plusieurs journaux annoncent que les photographies mises en commerce et vendues au public devront être désormais soumises à l'estampille et marquées d'un timbre sec portant les lettres M. I. surmontées d'une couronne. Ce timbre ne sera apposé qu'au ministère de l'intérieur, où les photographies devront être adressées.

— On écrit de Coblenz à la Gazette des Postes, de Francfort, que dans la nuit du 17 au 18 avril, on a volé au château royal de Stolzenfels, au moyen d'effraction, le sabre qui a été offert en 1811 à l'empereur Napoléon I<sup>er</sup>, par la ville de Paris, à l'occasion de la naissance du roi de Rome. Lors de la bataille de Waterloo, ce sabre avait été trouvé par les Prussiens dans la voiture impériale. On a volé, en outre, un sabre qui a appartenu à Murat, roi de Naples. Le manche et le fourreau de ces deux armes étaient d'or pur et richement garnis de pierres précieuses. Les deux lames ont été retrouvées, ce qui semble indiquer que les voleurs n'avaient en vue que la valeur intrinsèque de ces objets, si importants au point de vue de l'histoire.

— Il vient de se passer dans une localité des environs de Lille un fait assez rare pour être signalé. Un cultivateur, homme veuf, d'une fortune aisée et déjà d'un certain âge, se prend, il y a environ un an, d'un bel attachement pour une jeune fille de dix-huit ans, et l'épouse. Six mois plus tard, le fils que ce veuf avait eu de son premier mariage devint aussi épris, non d'une jeune personne, mais de la mère de la nouvelle épouse de son père, femme charmante, du reste, et encore à la fleur

de l'âge, c'est-à-dire ayant à peine le double d'années de sa fille. Il veut l'épouser; le père hésite à donner son consentement, mais bon gré mal gré, il fallut céder; bref, le jeune homme et la veuve viennent d'être unis par les liens de l'hyménée. Le mariage a eu lieu la semaine dernière.

Singulière position que ces deux étranges unions font à cette famille! Voilà un père gendre de son fils, et une épouse qui devient, non-seulement belle-fille de son propre beau-fils, mais encore belle-mère de sa mère qui elle-même, se trouve être la belle-fille de sa fille, tandis que le mari de celle-ci est le beau-père de sa belle-mère et beau-père de son père! Ce sera bien autre confusion, s'il arrive des enfants de ces deux mariages bizarres.

(Mémorial.)

Vichy, le 19 juin 1863.  
Monsieur Didier, à Paris,  
La très notable amélioration de ma santé, que je dois à votre excellente Graine de Moutarde blanche de santé, me décide à en continuer l'usage; à cet effet, je vous prie d'avoir la complaisance de m'expédier, contre remboursement, deux kilogrammes.

Recevez, Monsieur, mes salutations empreintes.

BLANCHETON,

Caissier de M. Demay, entrepreneur, à Vichy-les-Bains.

On lit dans le Mémorial de la Loire :  
Trois cas d'affection charbonneuse viennent de se manifester sur trois personnes de la commune de Billon (Puy-ce-Dôme), et tous les trois à la suite de blessures légères faites par une serpette en taillant des ceps de vigne atteints d'oïdium; deux sont mortes et la troisième paraît n'avoir que peu de jours à vivre. Le docteur Collin reste convaincu que la serpette s'est imprégnée de champignons microscopiques, cause de la maladie de la vigne, et aurait ainsi inoculé chez l'homme l'affection charbonneuse qui a été observée.

De prime abord, on peut croire que cette opinion est erronée, en alléguant que, s'il en était ainsi, des faits semblables se seraient produits dans le midi de la France, où l'oïdium sévit avec intensité sur des vignobles entiers, où beaucoup de vigneronnes doivent certainement se blesser les mains en pratiquant la taille du bois.

Un quatrième cas s'est présenté dans les conditions suivantes: Un pharmacien, qui taillait un cep malade, s'est fait à la main une légère égratignure. Le champignon a-t-il agi sur ce point, ou bien faut-il assigner une autre cause? Toujours est-il que le lendemain ce pharmacien éprouvait sur la main blessée les mêmes symptômes alarmants. Heureusement, chez lui, le mal a cédé devant une médication énergique.

Le docteur Collin a adressé un rapport à

l'Académie impériale de médecine, qui, dans sa séance du 14 de ce mois, a nommé une commission pour étudier la question, et aurait prié l'école d'Alfort de faire, à ce sujet, quelques expériences.

Sans rien préjuger sur les résultats que doivent donner sur ces expériences, on doit attribuer à ces faits une grande importance, la même cause ayant produit les mêmes effets sur les trois premiers malades et analogues, mais moins graves chez le quatrième.

— On écrit d'Avignon au Messenger du Midi :

« Le 20 de ce mois, le gendarmier de Vaucluse conduisait par la voie de la correspondance, un mulâtre aux formes athlétiques et à la tournure dégagée. Cet individu, du nom de Gaspard Montalis, originaire de la Martinique, s'était évadé de Cayenne dans le mois de décembre dernier. Les circonstances de son évadement sont tellement extraordinaires, qu'il a fallu à cet homme un courage surhumain et digne d'une meilleure cause. En effet, échappé de cet établissement, il a dû traverser à la nage un bras de mer large de deux kilomètres pour se rendre dans un petit îlot où il a tâché inutilement de saisir quelque radeau indien. Il est resté huit jours vivant de racines, lorsque le hasard lui a fait rencontrer une espèce de cotelas dont il s'est servi pour couper un tronç d'arbre, le polir et le tourner en radeau. Et ensuite il s'est confié à l'immensité de l'Océan, n'ayant qu'une mort affreuse en perspective, pour voile qu'un hamac, pour nourriture qu'un peu de farine de maïs qu'il avait enlevée à des Indiens, et pour guide que l'étoile du nord.

Rien ne l'arrêta, ni la faim, ni la soif, ni les tempêtes; il évite les bâtiments qui pourraient le rencontrer, et après une traversée de quarante-cinq jours, exténué de faim, de froid et de fatigue, presque nu, il débarque sain et sauf à Boulogne-sur-Mer. Mais, là encore, de nouveaux malheurs l'attendent, et la première personne qu'il rencontre, est celle d'un brigadier de gendarmerie, qui le remet de nouveau entre les mains de la justice.

Les autorités de la ville, surprises d'une telle force d'âme, ont voulu voir le forçat évadé et repris. Elles se sont empressées de l'habiller et de lui fournir le produit d'une collecte qui s'est élevée à la somme de 30 francs.

Ce prisonnier est dirigé sur le bagne de Toulon, en attendant son embarquement pour Cayenne.

Nous ne mettons pas en doute l'évasion du forçat et son retour en France; mais la traversée de Cayenne à Boulogne-sur-Mer en quarante-cinq jours, dans une pirogue et avec une poignée de farine pour toute provision, nous semble plus difficile à admettre.

Pour extrait : A. LAYTON.

37 années d'un succès toujours croissant attestent les merveilleuses vertus médicales de la Graine de Moutarde blanche (de Hollande) de Didier. Plus de

200,000 cures, au heurtivement constatées, justifient pleinement la popularité universelle de cet incomparable médicament, que le célèbre Dr Kocke appelait, à si juste titre, un remède béni, un magnifique présent du Ciel. Nul traitement n'est plus facile à suivre, moins dispendieux ni plus sûr.

AVIS TRES IMPORTANT.

Il faut bien se garder de confondre la Graine de Moutarde de santé de Hollande, de Didier, qui est toujours pure, toujours fraîche, toujours parfaitement mondée, avec les rebuts du commerce, qui se composent de graines vieilles, échauffées, inertes ou même nuisibles.

M. Didier a l'honneur d'informer le public que l'on ne trouve sa véritable Graine de Moutarde Blanche de Santé (de Hollande), la seule recommandée par les médecins, que chez M. Vinet, pharmacien, seul dépositaire pour la ville de Cahors.

BULLETTIN COMMERCIAL.

VINS ET SPIRITUEUX.

Les craintes de gelées tant redoutées des vigneronnes ne sont pas encore éloignées, et jusqu'au jour où l'on n'aura plus rien à redouter du refroidissement subit de la température, il ne faut pas compter sur une grande animation pour les transactions.

Les vins sont bien tenus, et par les mêmes raisons les affaires n'ont pas grand entrain. Les petites gelées du 8 et du 9 n'ont produit aucun dégât sur les vignes du centre de la France, par la simple raison que le bourgeon n'était pas sorti. Quelques vignes situées dans les fonds et même sur les hauteurs, ont été atteintes dans l'Hérault, le Gard et la Gironde, mais le mal n'a pas pris de proportions inquiétantes. Une seconde gelée s'est fait sentir dans la Gironde et même en Saintonge pendant les matinées du 19 et du 20, mais cette fois encore il y a eu, Dieu merci! plus de peur que de mal. Malgré le vent de nord-est qui soufflait avec assez de force, les vignobles de la Lorraine, de la Champagne, de la Bourgogne et ceux des bords de la Loire n'ont ressenti, que dans une proportion insignifiante, les atteintes du froid. La température très-sèche a du reste servi de préservatif aux vignes.

Les arrivages à Bercy et à l'entrepôt du quai Saint-Bernard perdent de leur importance; la navigation amène peu de chose. Les chemins de fer de Lyon et d'Orléans continuent à nous amener des vins du Bordelais et du Midi. Les cours se maintiennent assez fermement.

(Moniteur agricole de Bordeaux.)

BULLETTIN FINANCIER.

BOURSE DE PARIS.

28 avril 1864.		Dernier cours.		Hausse.		Baisse.	
au comptant :							
3 pour 100 .....	66 65	»	»	»	»	»	30
3 p. % emprunt de 1864.	66 85	»	»	»	»	»	03
4 1/2 pour 100 .....	94 00	»	»	»	»	»	»
29 avril.							
au comptant :							
3 pour 100 .....	66 75	»	»	»	»	»	»
3 p. % emprunt de 1864.	66 85	»	»	»	»	»	»
4 1/2 pour 100 .....	94	»	»	»	»	»	»
30 avril.							
au comptant :							
3 pour 100 .....	66 80	»	»	»	»	»	»
4 1/2 pour 100 .....	94 50	»	»	»	»	»	»

MERCURIALE GÉNÉRALE DU DÉPARTEMENT, DE LA 1<sup>re</sup> QUINZAINE D'AVRIL.

	Hectolitre.		le quintal métrique.
Froment .....	18' 40	—	23' 45
Méteil .....	45 69	—	21 25
Seigle .....	43 22	—	18 51
Orge .....	12 »	—	20 »
Sarrasin .....	10 89	—	17 83
Maïs .....	41 47	—	45 71
Avoine .....	8 15	—	18 69
Haricots .....	23 83	—	30 67

PAIN (prix moyen).

1<sup>re</sup> qualité, 0<sup>c</sup> 31; 2<sup>e</sup> qualité, 0<sup>c</sup> 27; 3<sup>e</sup> qualité, 0<sup>c</sup> 25.  
Mercuriale des marchés aux bestiaux pour la 1<sup>re</sup> quinzaine d'avril.

	Amenés.	Vendus.	Poids moyen.	Prix moyen du kilog.
Bœufs .....	30	30	655 k.	0 <sup>c</sup> 62
Veaux .....	75	75	91 k.	0 <sup>c</sup> 70
Moutons .....	256	256	34 k.	0 <sup>c</sup> 49
Porcs .....	37	37	144 k.	0 <sup>c</sup> 90

VIANDE (prix moyen).

Bœuf 1<sup>er</sup> 43; Vache 0<sup>c</sup> 75; Veau 1<sup>er</sup> 27; Mouton, 1<sup>er</sup> 22; Porc, 1<sup>er</sup> 33.

PREFECTURE DU LOT.

Arrondissement de Gourdon.  
Commune de Rocamadour.  
Cession de terrain pour l'établissement du chemin vicinal d'intérêt commun, numéro 3, de Bretenoux à Gramat, dans la commune de Loubressac.

EXPROPRIATION

POUR CAUSE D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Exécution de l'article 15 de la loi du 3 mai 1841.

Avis au Public.

Par acte passé devant monsieur le Maire de la commune de Rocamadour, le sieur de Montmaur (Louis), a cédé au département pour l'établissement du chemin vicinal d'intérêt commun, n<sup>o</sup> 3, de Bretenoux à Gramat, dans la commune de Loubressac,

Savoir :  
3 ares 50 centiares de terre.  
4 ares 20 centiares de pré.  
13 ares 77 centiares de pré.  
moyennant la somme de huit cent soixante francs ci. (860 fr.)  
Fait en l'Hôtel de la Préfecture, à Cahors, le 28 avril 1864.

Pour le Préfet du Lot, chevalier de l'ordre impérial de la Légion d'Honneur, en tournée de révision, Le doyen du conseil de préfecture, Secrétaire général, délégué, Signé : MUNIN-BOURDIN.

L'abonnement à tous les Journaux se paie par tout d'avance. — Les souscripteurs au JOURNAL DU LOT, dont l'abonnement est expiré, sont invités à nous en faire parvenir le montant. Il va être fait traite sur les retardataires. — Les frais de recouvrement seront à leur charge.

Pour tous les articles et extraits non signés : A. LAYTON.

L'IRIS

Société d'Assurance mutuelle contre la Grêle

Fondée depuis 20 ans, et de nouveau autorisée par décret impérial du 7 février 1863, inséré au Moniteur du 11 du même mois.

ASSURE TOUTE ESPÈCE DE RÉCOLTES :

CÉRÉALES, OLÉAGINEUX, VIGNES, FRUITS ET TABACS.

Ses opérations s'étendent dans toute la France. Jusqu'à ce jour, et quoique les cotisations exigées soient très-modérées, elle a intégralement soldé tous les sinistres, sans même avoir recours à ses fonds de réserve, ni à ceux de prévoyance.

Aussi, cette société qui se distingue par le système économique qu'elle a introduit dans ses statuts et par sa bonne administration a conquis, dès à présent, une place honorable parmi les institutions de cette nature.

En effet, les cultivateurs intelligents qui en avaient déjà fait partie l'ont bien compris, puisqu'en 1863 elle a recueilli 1779 adhésions formant un capital de 5,596,190 fr. de valeurs assurées et qu'un grand nombre d'entre eux a demandé à passer les polices pour une période de 5 ou 9 ans afin d'éviter par ce moyen les frais annuels de commission, s'élevant à 2 fr. 40 centimes.

Son tarif des cotisations à payer pour 100 fr. de valeur assurée. Au maximum et au minimum, pour le département du Lot, a été réparti, d'après la situation des communes, ainsi qu'il suit :

1 <sup>re</sup> classe.	2 <sup>e</sup> classe.	3 <sup>e</sup> classe.
Blé, seigle, etc.	Fruits de toute espèce, etc.	Vignes, tabacs, etc.
1 <sup>er</sup> 40 <sup>c</sup>	3 <sup>e</sup> 40 <sup>c</sup>	4 <sup>e</sup> 30 <sup>c</sup>
1 20	2 60	3 60

Les cotisations pour % sont les plus élevées.

Les plus faibles.

Elles ne peuvent, dans tous les cas, être augmentées que du cinquième formant le fond de prévoyance.

Pour contracter et pour tous renseignements, S'adresser au Sieur RECÈS, Agent général à Cahors, rue St-André, Maison veuve Pomié.

On demande des agents Cantonniers, bonnes remises. (Écrire franco).

L'Aiguille double Cémentée

De J. ALEXANDRE, de Birmingham,

Inventeur de la célèbre plume de Humboldt et du rasoir double cémenté, es, mise en vente depuis le 10 avril courant, pour la vente en gros, à Paris, 12, rue Mauconseil.

Trois mois 46 fr. LE TEMPS Six mois 52 fr.

JOURNAL POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

Rédacteur en chef : A. NEFFTZER

Bureaux, 40, rue du Faubourg-Montmartre, à Paris.

Le journal Le Temps vient de s'adjoindre et distribue gratuitement à ses souscripteurs

LE MAGASIN D'ÉDUCATION ET DE RÉCRÉATION

ENCYCLOPÉDIE ILLUSTRÉE DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE

Ce splendide Recueil, publié sous la direction de MM. J. MACÉ, auteur de l'histoire d'une bouchée de pain, et P.-J. STAHL, avec la collaboration des écrivains les plus distingués, membres de l'Institut, professeurs, etc., est le plus beau journal d'éducation qui ait jamais paru.

En se l'adjoignant, le Temps devient, par excellence, le journal de la famille.

Le Magasin d'éducation et de récréation paraît tout les quinze jours, par livraisons de deux feuilles magnifiquement illustrées.

Pour recevoir sans aucun frais le Journal d'éducation et de récréation, prendre un abonnement au journal LE TEMPS.

POUR VENDRE BEAUCOUP, VENDRE BON ET BON MARCHÉ

Aux Fabriques de France MAISON GREIL

A CAHORS, sur les Boulevards, Maison Cournot, à l'angle de la rue Fénelon.

HABILLEMENTS TOUS FAITS ET SUR MESURE

Formes élégantes et gracieuses, étoffes de la plus grande fraîcheur et de la plus haute nouveauté, confection d'un fini parfait, modicité de prix surprenante.

TRAITÉ PRATIQUE COMPLET DES MALADIES DES VOIES URINAIRES

et de toutes les infirmités qui s'y rattachent chez l'homme et chez la femme : à l'usage de gens du monde. — 9<sup>e</sup> édition : 1 volume de 900 pages, contenant l'anatomie et la physiologie de l'appareil urinaire, avec la description et le traitement des maladies de vessie, rétrécissement, pierre, gravelle, illustré de

514 FIGURES D'ANATOMIE

par le docteur JOZAN, 1-2, rue de Rivoli;  
2<sup>e</sup> Du même auteur : D'UNE CAUSE PEU CONNUE

DÉPUEMENT PRÉMATURÉ

suite d'abus précoces, d'excès; pré-cède de considérations sur l'éducation de la jeunesse, sur la génération dans l'espèce humaine. 2<sup>e</sup> édition 1 volume de 600 pages, contenant la description de la maladie, du traitement et de l'hygiène, avec de nombreuses observations de guérison; impulsion, stérilité.

Prix de chaque ouvrage : 5 fr. et 6 fr. par la poste, sous double enveloppe; en mandat ou en timbres. Chez l'auteur, docteur JOZAN, 482, rue de Rivoli; Masson, libraire, 26, rue de l'Ange-Corcomie, et chez les principaux libraires.

A l'ordre de l'un ou de l'autre de ces livres, tout malade peut se traiter lui-même et faire préparer les remèdes chez son pharmacien.

A VENDRE

Voitures à deux et à quatre roues en tout genres, toutes confectionnées d'avance, bien finies, bien conditionnées garanties à toute épreuve, à de très bas prix. — Voitures d'occasion.

S'adresser à M. SÉVAL, carrossier, à Cahors.

Une Maison honorable

de Bordeaux, demande à recevoir en consignation des VINS, EAUX-DE-VIE, ET 3/6. Elle donnera les meilleures références et fera des avances. — Écrire par lettres affranchies aux initiales V.X., poste restante.

LEPETIT J<sup>ne</sup>

Rue de la Liberté, à Cahors.

ÉPICERIES | PORCELAINES  
COMESTIBLES | CRISTAUX

CHOCOLAT

de SEUBE, aîné, de Bagnères-de-Luchon, de LOUIT, de MÉNIER, etc.

LAMPES ET HUILE

DE PETROLE  
LAMPE PERPETUELLE

à L'HUILE de PETROLE, autorisée pour le sanctuaire. — 75 0/0 d'économie sur les anciennes veilleuses.

Rasoir double cémenté

garanti accessible à toutes les barbes.  
Prix : 5 fr. la paire.

Chez BAYLES, J<sup>ne</sup>, rue de la Liberté, à Cahors.

Le propriétaire-gérant, A. LAYTON